

langue propre, originaires de pays différents, pratiquant des religions diverses, connaît des problèmes politiques et sociaux inconnus des pays dont la population est plus homogène. En corollaire, ces antécédents multiples introduisent une grande variété dans la vie nationale qu'ils enrichissent de divers apports culturels. Au Canada, il n'y a pas eu, comme aux États-Unis de "melting-pot". On a souvent parlé de la "mosaïque" sociale que constitue la population. La politique actuelle du gouvernement canadien tend à encourager le "multiculturalisme", notion qui trouve son fondement dans l'idée d'une société unique composée de peuples divers par l'origine et la culture, telle que tous ses membres

proportion des Canadiens d'origine autre que française ou britannique est passé de 8 p. 100 en 1871 à 27 p. 100 en 1971. Parmi ces derniers, plus de 70 p. 100 appartiennent aux sept groupes suivants : allemand, italien, ukrainien, néerlandais, scandinave, polonais, autochtone (Indiens et Inuit).

Au recensement de 1971, trois questions ont été posées aux Canadiens en ce qui concerne leur langue. La première portait sur la langue maternelle, la seconde sur l'aptitude à parler l'une des deux langues officielles ; le Canada est en effet, selon la loi, un pays bilingue et la majorité de sa population parle au moins l'une des deux langues officielles, l'anglais ou le français. A ces deux questions classiques, on en

La langue d'usage (en pourcentage)

	anglais	français	autres	total
Canada	67,0	25,7	7,3	100
Terre-Neuve	99,1	0,4	0,5	100
Ile-du-Prince-Edouard	95,7	3,9	0,4	100
Nouvelle-Écosse	95,5	3,5	1,0	100
Nouveau-Brunswick	67,9	31,4	0,7	100
Québec	14,7	80,8	4,5	100
Ontario	85,1	4,6	10,3	100
Manitoba	82,6	4,0	13,4	100
Saskatchewan	89,9	1,7	8,4	100
Alberta	90,8	1,4	7,8	100
Colombie-Britannique	92,8	0,5	6,7	100
Yukon	95,0	0,7	4,3	100
Territoires du nord-ouest	58,1	1,7	40,2	100

bénéficient de la contribution culturelle de chacun.

Au cours de la plus grande partie de la brève histoire du Canada, les groupes ethniques dominants ont été ceux d'origine française et d'origine britannique. Depuis un demi-siècle, on observe une diminution, qui va croissant, du groupe des Canadiens d'origine britannique et une augmentation correspondante du groupe des Canadiens d'origine européenne autre que britannique ou française, le groupe des Canadiens d'origine française demeurant relativement stable. Aujourd'hui, les Canadiens qui se déclarent d'origine britannique représentent 45 p. 100 de la population et ceux d'origine française 29 p. 100. A la naissance de la Confédération, en 1867, ces deux groupes représentaient respectivement 60 p. 100 et 31 p. 100 de la population. La

avait ajouté une troisième, qui portait sur la langue parlée le plus souvent à la maison (langue d'usage). La photographie linguistique du Canada prenait ainsi une nouvelle dimension.

Si l'on compare les chiffres du recensement de 1971 à ceux du recensement de 1961, on s'aperçoit que le pourcentage des Canadiens ayant déclaré l'anglais comme langue maternelle s'est accru, passant de 58 p. 100 en 1961 à 60 p. 100 en 1971, tandis que le pourcentage des Canadiens ayant déclaré le français comme langue maternelle passait de 28 p. 100 à 27 p. 100. L'examen des différentes statistiques, en particulier de celles qui portent sur la répartition provinciale du nombre des personnes ayant déclaré le français ou l'anglais comme langue maternelle, montre que les gains relatifs de l'anglais au cours de la période consi-